

FORMATION PCR N1 Initiale		
« Rayonnements artificiels »		
Les Ulis (91)	Cherbourg-en-Cotentin (50)	Bagnols-sur-Cèze (30)
07/02 au 10/02	10/01 au 13/01	09/01 au 12/01
09/05 au 12/05	21/02 au 24/02	10/07 au 13/07
26/06 au 29/06	05/06 au 08/06	03/10 au 06/10
22/08 au 25/08	12/09 au 15/09	
25/09 au 28/09	14/11 au 17/11	
13/11 au 16/11		

FORMATION PCR N1 Renouvellement		
« Rayonnements artificiels »		
Les Ulis (91)	Cherbourg-en-Cotentin (50)	Bagnols-sur-Cèze (30)
16/03 et 17/03	02/03 au 03/03	05/01 AU 06/01
22/06 au 23/06	11/05 au 12/05	28/03 au 29/03
28/08 au 29/08	13/06 au 14/06	03/05 au 04/03
30/10 au 31/10	24/08 au 25/08	20/11 au 21/11
12/12 au 13/12	03/10 au 04/10	
	05/12 au 06/12	

SECTEUR INDUSTRIE		
FORMATION PCR N2 initiale – Options « Sources Scellées » ET/OU « Sources Non Scellées »		
Les Ulis (91)	Cherbourg-en-Cotentin (50)	Bagnols-sur-Cèze (30)
23/01 au 02/02	16/01 au 31/01	28/02 au 10/03
03/04 au 19/04	03/04 au 19/04	01/06 au 16/06
17/07 au 01/08	26/06 au 11/07	04/09 au 14/09
02/10 au 17/10	09/10 au 24/10	23/11 au 08/12
20/11 au 04/12		

SECTEUR INDUSTRIE		
FORMATION PCR N2 renouvellement		
Options « Sources Scellées » ET/OU « Sources Non Scellées »		
Les Ulis (91)	Cherbourg-en-Cotentin (50)	Bagnols-sur-Cèze (30)
14/02 au 17/02	07/02 au 10/02	31/01 au 03/02
28/03 au 31/03	14/03 au 17/03	21/03 au 24/03
23/05 au 26/05	22/05 au 25/05	23/05 au 26/05
19/09 au 22/09	28/08 au 31/08	03/07 au 06/07
06/11 au 09/11	25/09 au 28/09	18/12 au 21/12
	27/11 au 30/11	09/10 au 12/10

SECTEUR MEDICAL	
FORMATION PCR N2 initiale – Options « Sources Scellées » ET/OU « Sources Non Scellées »	
Les Ulis (91)	Bagnols-sur-Cèze (30)
01/06 au 16/06	17/08 au 01/09
04/09 au 18/09	
05/12 au 20/12	

SECTEUR MEDICAL	
FORMATION PCR N2 renouvellement	
Options « Sources Scellées » ET/OU « Sources Non Scellées »	
Les Ulis (91)	Bagnols-sur-Cèze (30)
07/03 au 10/03	20/06 au 23/06
03/07 au 06/07	17/10 au 20/10
23/10 au 26/10	

PCR TOUR 2023			
FORMATION PCR N1 RENOUELEMENT « RAYONNEMENT ARTIFICIELS »			
JANVIER			
Amiens : 10 au 11	Dieppe 17 au 18	La Rochelle : 24 au 25	Montauban : 31 au 01
FEVRIER			
Limoges : 07 au 08	Orléans : 14 au 15	Troyes : 21 au 22	Lens : 28 au 01
MARS			
Nancy : 07 au 08	Besançon : 14 au 15	Valence : 21 au 22	Nice : 28 au 29
AVRIL			
Dax : 04 au 05	Agen : 12 au 13	Aulnay sous-bois 18/ au 19	Epinay sur Seine : 25 au 26
MAI			
Poissy : 03 au 04	Noisy le Grand : 10 au 11	Saint-Quentin : 23 au 24	Charleville-Mézières : 31 au 01
JUIN			
Mulhouse : 06 au 07	Tarbes : 13 au 14	Clermont-Ferrand : 20 au 21	Tours : 27 au 28
JUILLET			
Caen : 04 au 05	Le Havre : 11 au 12		
AOUT			
Calais : 17 au 18	Compiègne : 22 au 23	Laon : 29 au 30	
SEPTEMBRE			
Chartres : 05 au 06	Quimper : 12/09 au 13/09	Périgueux : 19/09 au 20/09	Béziers : 26/09 au 27/09
OCTOBRE			
Grenoble : 03 au 04	Bourges : 10 au 11	Mulhouse : 17 au 18	Annecy : 24 au 25
NOVEMBRE			
Strasbourg : 07 au 08	Laval 14 au 15	Beaune : 21 au 22	Montluçon : 28 au 29
DECEMBRE			
Rodez : 05 au 06	Toulouse : 12 au 13	Saint-Brieuc : 19 au 20	